

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ACADÉMIE DE GRENOBLE

# DIPLÔME DU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Vu le procès-verbal de l'examen du Baccalauréat Technologique établi le 08 JUILLET 1988  
par le Président du Jury, enseignant à l'Université,

Le Diplôme du Baccalauréat Technologique

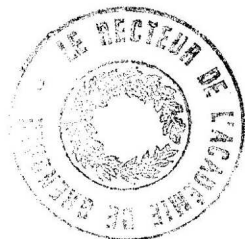
en F1 - CONSTRUCTION MECANIQUE

est conféré à MR DOREY LAURENT MARC JOSEPH

né(e) le 14 JANVIER 1970 , à BAGNOLS SUR CEZE (030)

*pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.*

L E candidat a satisfait aux épreuves d'enseignement général à la session de 1988  
et aux épreuves à caractère professionnel à la session de 1988



Pour expédition conforme :  
Le Secrétaire général de l'Académie

*Martin*

JOSETTE MARTIN-SOULAS

Signature du titulaire :

*[Signature]*

Fait à

GRENOBLE

, le

08 JUILLET 1988

Pour le Ministre de l'Éducation Nationale et par délégation :

Le Recteur de l'Académie DE GRENOBLE

Signé : ARMAND FREMONT

N° 380535288